

Quelques heures plus tard (il était même très tard, car c'était à une heure avancée de la nuit,) un citoyen du faubourg St. Jean, homme respectable et aussi l'un de nos conseillers de ville, entend frapper à sa porte. Les coups de marteau ne tardent pas à redoubler.

— Qui est là ? demande-t-il du ton le plus poli à l'inconnu visiteur, (mais à travers la serrure).

— C'est moi.

— Que voulez-vous ?

— Je voudrais un *ordre* pour faire sortir ma femme...

— Qui êtes-vous ?

— Je suis Félix ***, charretier du faubourg. Voulez-vous m'ouvrir, s'il vous plaît.

La porte s'ouvre aussitôt. On entre.

— Conte-moi maintenant ce que je puis faire pour vous ou pour votre femme, dit le conseiller, dès que le visiteur fut introduit.

— Voici le fait, dit le malheureux charretier. Mon cheval s'est échappé et ma femme et moi nous nous sommes mis à sa poursuite. Mais, pendant que nous courrions tous les deux, ma femme a été arrêtée par la police. Elle avait mis un casque et une capote d'homme ; la police a cru que c'était une méchante *créature* et l'a mise au violon. Je vous en prie, donnez-moi un ordre pour la délivrer !

Le conseiller, qui, pour le dire à sa louange, est sensible autant qu'un homme peut l'être aux peines de ses semblables, s'habille à la hâte et se rend avec le charretier au dépôt de police le plus voisin, celui de la grande rue St. Jean. Qu'y trouve-t-il ?

Deux femmes étaient là sous la garde des limiers de la justice ; c'étaient : la première, l'épouse même du charretier en détresse, celle qui avait comploté le petit tour que vous savez, lecteur ; l'autre, c'était l'une de ses deux compagnes, impliquées dans l'innocente conspiration qu'elles avaient ourdie toutes trois au commencement de la soirée.

Par quel hasard se retrouvaient-elles en cet instant dans le giron de la sainte police ? C'est ce qu'on ne saurait pas, si nous ne le disions tout de suite.

Les trois héroïnes de cette affaire, sans penser à mal, si ce n'est à plaisanter aux dépens d'un honnête homme, s'étaient aventurées dehors en se promettant bien de pousser jusqu'à son dénouement le jeu de cette comédie. Le dénouement ne se fit pas attendre. Comme elles chuchotaient ensemble avec une certaine joyeuseté produite par l'excentricité de leur démarche, elles furent observées par deux fins agens du guet, reconnues au son de leur voix et finalement arrêtées comme suspectes d'être suspectées. La police ne faisait là que son petit devoir, et le tri-malheureux subissait l'inconvénient du dicton qu'elles auraient dû connaître : " Tel est pris qui croyait prendre ! "

Mais, comme nous ne devons rien omettre dans un récit de cette importance, nous nous hâtons de dire qu'il n'y eut pour les arrêter et les conduire au violon que deux sbires de la police, de sorte que l'une de ces échappées (la chronique assure qu'elle était aussi des trois la plus innocente !) réussissant à glisser comme une ombre entre les mains des deux inexorables sergens, se plaça en un clin d'œil hors de leur vue et de leurs